

Département du Val d'Oise
Arrondissement de SARCELLES
Canton de GOUSSAINVILLE
Commune de SAINT-WITZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Objet : Signature du marché de
« Prestations de surveillance des bâtiments communaux »

Le Maire de La Commune de Saint-Witz,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23 ;

Vu la délibération du conseil municipal du 4 juin 2020, autorisant Monsieur Le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu la consultation lancée en appel d'offres ouvert pour la désignation d'un prestataire de services pour la réalisation de la surveillance des bâtiments communaux ;

Vu le rapport d'analyse des offres établi par Terres et Toits, Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, qui présente la proposition de REACTIV SECURITÉ à BONDY (93), comme étant économiquement la plus avantageuse ;

DECIDE

Article 1 : de signer le marché de services de REACTIV SECURITÉ sur la base d'un accord cadre à bons de commande, pour une durée d'un an, renouvelable 3 fois sans pouvoir excéder une durée globale de 4 ans et conclu pour un montant maximum de 950 000 € HT pour la durée totale du marché.

Les prestations seront exécutées sur émission de bons de commande, suivant les modalités fixées dans l'acte d'engagement et ses annexes (BPU cahiers des charges).

Article 2 :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de CERGY PONTOISE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication/affichage.

Article 3 : Il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 4 : La Directrice des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le préfet du Val d'Oise
- Monsieur le comptable du SGC de GARGES

Fait à Saint-Witz, le 23 juin 2023

Le Maire,
Frédéric MOIZARD.

